

Coronavirus: Olivier Véran annonce des livraisons "immédiates" de masques FFP2 pour les libéraux

PARIS, 13 mars 2020 (APMnews) - Le ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, a annoncé des livraisons "immédiates", progressivement sur le territoire, de masques FFP2 pour les professionnels libéraux, vendredi matin lors d'une interview sur Europe 1.

S'agissant de la protection des professionnels de santé, "il faut armer les médecins, les infirmières, mais aussi les kinés, les dentistes, tous les acteurs de santé en ville", a déclaré Olivier Véran.

"Jusqu'ici, la ville était en '2e rideau' par rapport au virus, progressivement elle va passer en '1e rideau', il [lui] faudra des armes dans cette bataille contre le virus", a-t-il expliqué.

"Je suis en train de rendre publique la doctrine d'utilisation des masques. J'ai informé par exemple hier soir [jeudi] tous les leaders syndicaux des médecins libéraux ainsi que le président du Conseil national de l'ordre des médecins [Cnom] qu'ils auraient des masques FFP2, c'est-à-dire les masques à haut niveau de technicité, qui leur seront donnés", a-t-il développé, évoquant désormais "un objectif de logistique".

"C'est immédiat", a-t-il assuré. "La logistique part d'abord en direction des sites où la circulation du virus est la plus active et où nous commençons à faire appel à la médecine de ville en 1er rideau, et sur tout le territoire national très progressivement, c'est uniquement une question de logistique aujourd'hui", a-t-il insisté.

Interrogé sur la réponse tardive aux alertes des professionnels libéraux (cf [dépêche du 12/03/2020 à 17:57](#)), le ministre a répondu avoir "déstocké deux fois 15 millions de masques [chirurgicaux, ndlr]", envoyés "par camions dans toutes les officines de France".

"Ces masques, la première fois, ont été fortement consommés, y compris par des gens qui ne relèvent pas du port de masque. Maintenant, la doctrine est très claire, il a été dit 'ne portez pas de masques si on ne vous demande pas expressément d'en porter'", a-t-il poursuivi.

"Nous sommes le seul pays à avoir fait une réquisition nationale de toutes les capacités de production, de tous les stocks. Pas un masque en France ne quitte le pays. Cela nous a permis d'avoir un monitoring, c'est-à-dire d'aller regarder quelles étaient nos capacités de production pour aujourd'hui et les semaines à venir".

"Nous sommes en train d'acheter massivement des masques partout où nous le pouvons et il y a une gestion de ces masques dans la durée qui doit s'opérer. J'ai demandé au Haut conseil de santé publique [HCSP] -chaque fois que je prends une décision, il y a une recommandation scientifique" derrière-, et il "m'a transmis ses recommandations avant-hier soir [mercredi] à minuit sur qui devait porter des masques, en quelle quantité, et sur quelle période. Dès lors, je peux débloquer la situation".

Les professionnels de santé en ville auront "aujourd'hui des guides de décision pour savoir comment se protéger, protéger leurs confrères et les gens qui travaillent avec eux, quels sont les signes cliniques quand ils feront face à un malade du [Covid-19] qui doivent les inquiéter, les alerter et les inciter à hospitaliser leurs malades, donc nous les accompagnons", a ajouté Olivier Véran.

[Annulation des activités programmées](#)

S'agissant des capacités hospitalières, "nous préparons notre hôpital, nos services de réanimation, pour faire face à toute éventualité", a-t-il considéré. "J'ai appelé hier [jeudi] en conférence téléphonique tous les directeurs généraux des agences régionales de santé du pays, et je leur ai demandé d'annuler sans délai" toute activité programmée "dans tous les hôpitaux du pays", a-t-il précisé (cf [dépêche du 12/03/2020 à 22:14](#)). Il s'agit de libérer "les ressources, les plateaux techniques, permettre de réorienter du personnel compétent vers des activités urgentes de prise en charge de malades. Cet arrêt de l'activité programmée permet de déclencher le plan blanc maximal, de manière à déterminer par anticipation les places de soins intensifs et de réanimation qui pourraient être nécessaires", a détaillé le ministre.

Par anticipation, des capacités sont réservées en réanimation, "même si nous n'en avons pas besoin aujourd'hui, mais pour que ces places soient prêtes dès lors que nous en aurions besoin".

Concernant les tests de dépistage, l'intérêt est de "confirmer un diagnostic clinique de la maladie. C'est fondamental de le faire quand le virus [...] commence à circuler, pour pouvoir le repérer" et faire des enquêtes "cas contact", a-t-il expliqué.

Dans les zones actives de circulation du virus, "vous pouvez commencer à envisager un diagnostic clinique. Lorsque les patients ont un état sévère, qu'ils sont à l'hôpital, que ce sont des soignants ou des personnes qui travaillent avec des publics fragiles, le test restera indispensable".

Lorsque les personnes peuvent être "confinées et ne présentent pas de signes graves, on les renvoie à la maison", avec des "réseaux sentinelles à l'instar de ce qui existent pour toutes les épidémies".

Les personnes ayant des professions "sensibles" ou en contact avec beaucoup d'autres sont soumises à des tests, a-t-il ajouté. Il a à cet égard pointé que "10 députés sont malades" du Covid-19.

Interrogé sur la possibilité de prolonger à six mois les ordonnances pour les traitements courants afin de ne pas encombrer les cabinets médicaux, le ministre a déclaré vouloir répondre "très vite" au sujet.

Sur la gestion de l'épidémie, "l'heure n'est pas au bilan mais je souhaite qu'il ait lieu en toute transparence", a affirmé Olivier Véran. "Nous sommes un pays qui a été marqué par son histoire, par des crises sanitaires qui n'ont pas été gérées en transparence", a-t-il pointé. "Nous sommes le pays du sang contaminé, le pays de l'amiante, de la vache folle, le pays des gripes avec des gestions parfois compliquées à faire entendre et à accepter, cette transparence est indispensable".

Aux multiples questions sur la crise sanitaire, "j'ai l'avantage de pouvoir trouver des réponses", en concertant "ceux qui savent, à l'étranger massivement, en France massivement, avec des experts qui travaillent en collectifs, pluriprofessionnels, qui font des recommandations qui évoluent chaque jour".

Olivier Véran est aussi revenu sur les annonces du chef de l'Etat, jeudi soir. La durée de la fermeture des crèches, établissements scolaires et université "doit être la plus courte possible". "Nous voulons un coup de frein national massif, les écoles fermeront la durée nécessaire" face à la menace épidémique, a-t-il néanmoins souligné.

Le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a indiqué vendredi matin sur France Inter que la fermeture durerait au moins jusqu'aux vacances scolaires de printemps de la zone C (qui regroupe les académies de Paris, Créteil, Versailles, Toulouse et Montpellier), qui doivent commencer samedi 4 avril, note-t-on.

Olivier Véran a pour sa part rappelé sur Europe 1 que les décisions prises découlaient des conclusions des experts "européens, américains, français réunis hier [jeudi] à l'Elysée" (cf [dépêche du 11/03/2020 à 14:56](#)). "Au moment où nous prenons des

décisions, nous les prenons face à la dangerosité du moment, mais aussi dans l'anticipation de la situation virale telle qu'elle peut être dans notre pays à 5, 10, 15, 20 jours".

Le comité d'expert a considéré que "les risques que faisait peser la fermeture complète des transports en commun aujourd'hui étaient supérieurs aux avantages attendus", a-t-il expliqué, se référant notamment à la continuité du travail du personnel soignant.

De même, "la réponse a été très claire" sur le maintien des élections municipales. "Dans la mesure où nous demandons aux personnes âgées de rester chez elles, mais où nous considérons que, bien qu'elles restent chez elles, elles sont amenées à sortir pour faire leurs courses, avoir des déplacements incontournables pour leur quotidien, nous estimons que la vie démocratique du pays justifie un déplacement".

"Ces élections municipales, nous allons aussi en faire un temps de la prévention et de la santé publique", a-t-il argué, évoquant les mesures de prévention prises pour le scrutin. Répondant à une question sur les enfants dont la garde est assurée par une assistante maternelle, Olivier Véran a indiqué que le sujet devait être "arbitré dans la journée".